



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 6^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication Date : 10 octobre 2024	Étape 1 (20 %) Date : 20 novembre 2025	Étape 2 (20 %) Date : 25 février 2026	Étape 3 (60 %) Date : 26 juin 2026
Français				
Lire (50 %)	✓	✓	✓	
Écrire (30 %)		✓	✓	
Communiquer oralement (20 %)		✓	✓	
Anglais				
Communiquer oralement en anglais (45 %)		✓	✓	
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)		✓	✓	
Écrire des textes (20 %)		✓	✓	
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (30 %)		✓	✓	
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓	
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)		✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	
Science et technologie (100 %)	✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	
Arts plastiques (100 %)		✓	✓	
Musique (100 %)		✓	✓	

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique			
Communiquer			
Organiser son travail			✓
Travailler en équipe			

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou



d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

Précisions

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.e de votre enfant.